

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Jeudi 25 juin 2020 à 20 h 00

Salle de Réception (au-dessus du restaurant scolaire).

(Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 – Article 9)

ORDRE DU JOUR :

- **Délibérations :**
 1. *Finances* – Compte de gestion 2019
 2. *Finances* – Compte administratif 2019
 3. *Finances*- Affectation du résultat de fonctionnement 2019
 4. *Finances*- Budget primitif 2020
 5. *Ressources humaines* – Recrutement de personnel pour besoins occasionnels
 6. *Affaires générales* – Modification de la composition des commissions municipales
 7. *Affaires générales* – Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de membres.
 8. *Affaires générales* – Modification du Règlement Intérieur de l'Accueil Périscolaire.
- **Décision du Maire n° 1**
- **Questions diverses**

En Mairie, le 19 juin 2020

Le Maire,
Jacques LYS

